



Reptile à l'horizon



Couleuvre à collier.

Si les oiseaux qui virevoltent à la surface des marais, dans les rose-lières, aux bords de la Sensée ou dans les lisières boisées, contribuent largement à la beauté de la vallée, reptiles et batraciens parti-

parfois rougeâtre avec de petites taches noires. Son nom a sans doute pour origine « le collier » que le reptile porte à la nuque, sous forme d'une bande ou de deux taches latérales blanches, jaunes ou orangées, bordées en arrière par deux taches noires triangulaires. La couleuvre séjourne près des plans d'eau, adore s'exposer au soleil et se nourrit de grenouilles, tritons, poissons, plus rarement de crapauds et rongeurs. Elle vit le jour donc surtout pas d'affolement si vous la rencontrez ; sinon randonnez d'octobre à mars lorsqu'elle hiberne dans la terre, sous les souches, les troncs d'arbre ou les pierres. On peut parfois rencontrer un certain nombre d'individus dans le même abri, prouvant qu'elle n'est pas de si mauvaise compagnie.



Couleuvre à collier.

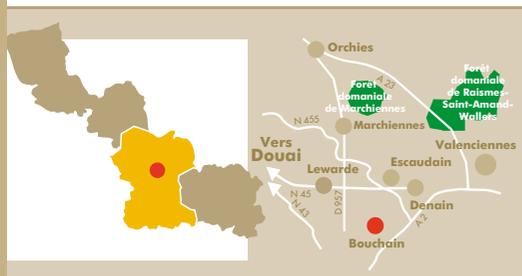
cipent eux aussi à la biodiversité de ce patrimoine naturel, parmi lesquels la couleuvre à collier. Autant rassurer tout de suite les randonneurs, ce reptile est complètement inoffensif ; il éjecte juste le contenu nauséabond de son cloaque lorsqu'il est saisi. La présence dans la vallée de la Sensée de cette espèce protégée est récente et elle demeure rare dans le reste du département. Les mâles peuvent dépasser 1 m, les femelles 1,50 m et exceptionnellement 2 m. La tête est ovale, couverte de grandes plaques et nettement distincte du cou. Sa coloration est variable : dessus gris à vert olive, brunâtre,



Un mets de choix pour la couleuvre.

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouchain : Croisières fluviales (03.27.25.35.88).

Lewarde : Centre historique minier (03.27.95.82.82).

Rieulay : Maison du Terril (03.27.86.03.64).

Wavrechain-sous-Faulx : Parc de loisirs « le Fleury » (03.27.35.71.16).

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du géant « Kopperre » en juin, fête de la Saint-Laurent en août (03.27.99.91.11).

Denain : Carnaval en avril (03.27.23.59.59).

Lewarde : « Festivole » en juillet-août (03.27.95.82.82).

Rieulay : Fête du Terril et de l'Environnement en juin (03.27.86.92.40).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut

N° 14

Circuit de l'Escaut Bouchain, Hordain (7 km - 2 h 20)

Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut



Jonction de la Sensée - Escaut.

Randonnée Pédestre

Circuit de l'Escaut :
7 km

⌚ **Durée : 2 h 20**

➔ **Départ : Bouchain : aire
d'accueil du Bassin Rond**

🚩 **Balisage jaune**

📄 **Carte IGN : 2606 Ouest**

L'avis du randonneur :

Cette balade familiale vous promène au fil de l'Escaut, successivement canal et rivière. Le fonctionnement de l'écluse du Pont Malin constituera un moment fort (mais néanmoins aléatoire) de la sortie. Les zones de marais et le cours de la rivière constituent des milieux privilégiés pour les oiseaux : emportez vos jumelles. En période de pluie, prévoir des chaussures étanches.

L'Escaut - rivière.

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2 : P. Cheuva - 3, 4, 5 : G. Lemoine.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit de l'Escaut

(7 km - 2 h 20)

Départ : Bouchain : aire d'accueil du Bassin Rond.

1 Quittez l'aire d'accueil par la gauche. Plus loin, continuez à droite puis à gauche pour franchir le pont au-dessus du canal de l'Escaut.

emplacement et se jette dans le canal de l'Escaut, l'autre bras, la « Petite Sensée » a été coupé en 1783, date du creusement du canal.

2 A l'extrémité du pont, empruntez les escaliers sur votre gauche pour rejoindre le chemin de halage, le long duquel se poursuit l'itinéraire. Le canal de l'Escaut se trouve sur votre gauche.

A l'extrémité de ce chemin, vous découvrez l'Étang le « Grand Large ». Tournez à droite ; vous apercevez vite le « Petit Large » que vous longez également. Ces étangs sont les vestiges de fortifications de 1836.

3 Jonction du Canal de la Sensée et du Canal de l'Escaut. Des panneaux indicateurs de la navigation fluviale renseignent sur les grandes directions empruntées par les péniches ou les bateaux de plaisance. Passez l'écluse de Pont Malin, que vous aurez peut-être la chance de voir fonctionner, et poursuivez immédiatement par le chemin obliquant à droite.

• Continuez tout droit par le chemin entre les deux rangs de peupliers. Au-delà du virage, sur la droite, atteignez le « Fort Noir » datant de 1785. Vous voilà bientôt aux étangs. Tournez à droite et longez le « Petit Large ».

4 Continuez par le sentier de droite. Vous entrez dans une zone de marais (le « petit marais ») à la flore diversifiée. 200 m plus loin, vous êtes sur l'aqueduc de la « Petite Sensée ».

6 En bout de bassin, tournez à droite et empruntez le chemin de terre le long des jardins du Vieil Escaut. Vous suivez les berges paisibles de la rivière de l'Escaut.

5 Deux possibilités s'offrent à vous :
• Suivez l'ancien cours de la « Petite Sensée » par le petit chemin à gauche. Avant le XVIII^e s., la Sensée se divisait en effet en deux bras à Wavrechain-sous-Faulx ; le bras principal a conservé son

7 Empruntez le pont puis la rue Jules Ferry jusqu'à la place d'Hordain. A 150 m de là, se trouve la brasserie où est fabriquée la fameuse bière « la Choulette ».

8 Après l'église, prenez à droite, la rue du Marais qui débouche sur la RD 61. Tournez à droite et longez la route départementale. Empruntez de nouveau le pont au-dessus de l'Escaut et rejoignez l'aire d'accueil.

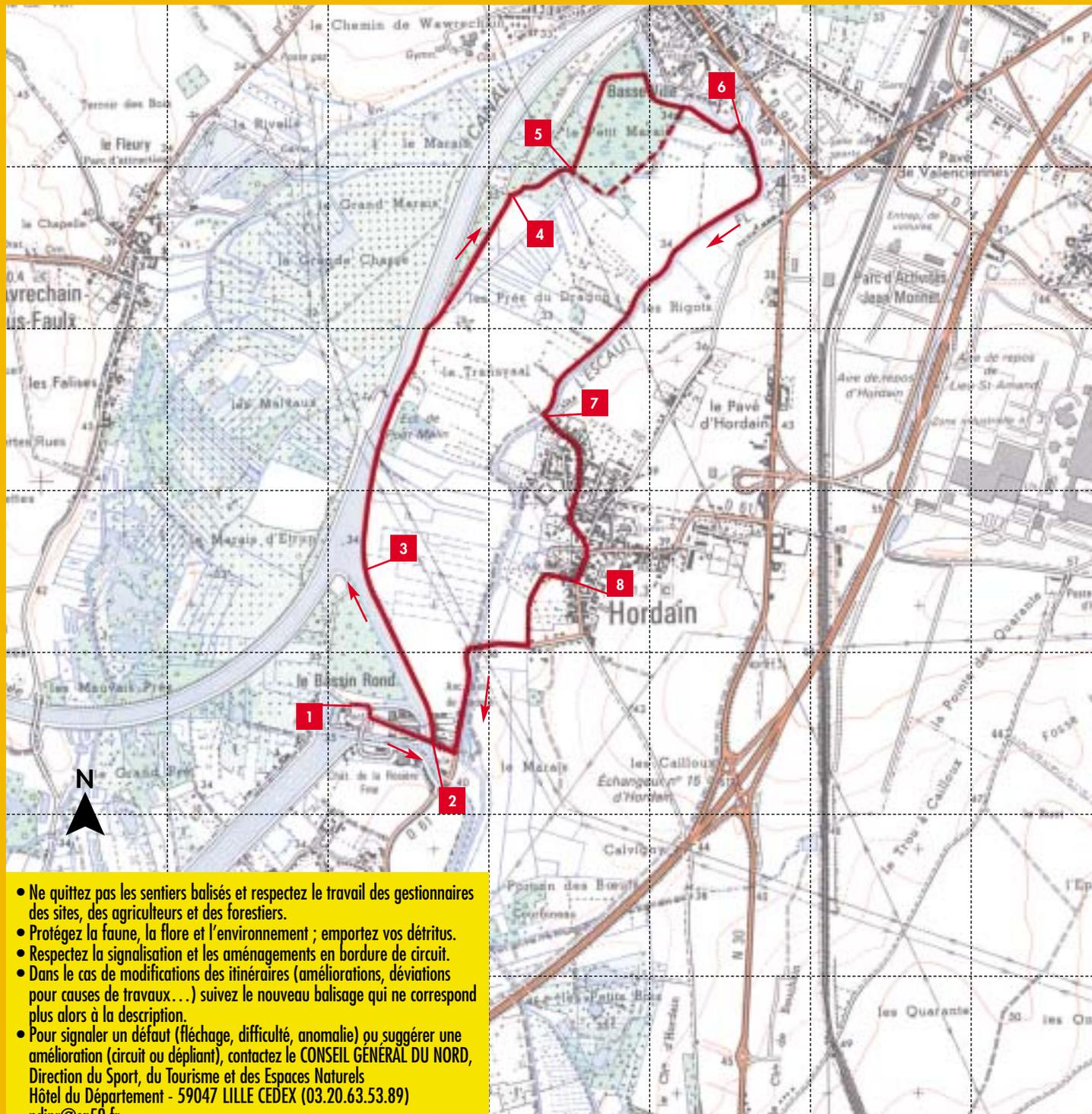
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

